

**Association Ecoparc
29 avril 2021**

FORUM DES ASSOCIATIONS

« Fédérer autour de l'Agenda 2030 – un rôle et un plus pour les acteurs de la société civile »

***René Longet, expert en développement durable
Auteur de « Un plan de survie de l'humanité, les objectifs de développement durable »***

Le paradoxe de notre société est qu'elle surexploite les ressources du monde au point de détériorer gravement les conditions d'existence sur Terre – tout en restant incapable de répondre aux besoins de base d'une bonne partie de l'humanité.

Certes, depuis 1970, la proportion d'analphabètes a chuté de 45 % à 10 %, le taux de croissance démographique a reculé et la part de l'humanité dans la pauvreté dite « absolue » (disposant de moins d'1,9 \$ par jour) a passé de 52 % à 9 %. Mais :

- 770 millions de personnes (dont deux tiers sont des femmes) n'ont pas pu aller à l'école.
- 40% de l'humanité doit survivre avec moins de 5 \$ par jour.
- Un milliard d'êtres humains habitent dans des taudis, voire dans la rue.
- Dans le monde, 60 % des travailleurs sont occupés dans le secteur informel.
- Plus de 800 millions de personnes sont insuffisamment nourries – alors que plus de deux milliards d'humains souffrent de trop manger.
- 2,4 milliards d'humains sont privés d'assainissement des eaux usées et 780 millions ne disposent pas d'eau de qualité potable.

700 millions de personnes vivent proches des mers à moins de 10 m au-dessus du niveau de l'eau, 500 millions dans des zones de conflits.

L'agriculture et l'élevage industriels sont une des grandes causes de la destruction des habitats naturels et du réchauffement climatique, l'autre étant l'explosion de la mobilité motorisée. C'est aussi une des causes de la sous-alimentation dans le monde, car il est plus rentable de faire pousser des végétaux pour nourrir les animaux qui finissent dans nos assiettes que des cultures vivrières pour les populations locales.

C'est essentiellement pour le soja destiné au bétail et à d'immenses pâturages, donc pour notre appétit démesuré de viande et pour alimenter notre malbouffe, que la forêt tropicale part en fumée... Retenons que notre santé et celle de la Terre vont de pair !

Un nouveau modèle de développement, un nouveau paradigme économique sont nécessaires. Nous devons réussir une mutation du même ordre que celle qui au milieu du 20^e siècle a permis au monde industrialisé de passer de la pénurie à l'abondance, devenue maintenant obsolescence.

Obsolescence programmée des objets pour en vendre toujours plus, obsolescence des humains, pour lesquels il y a de moins en moins de perspectives en termes de sens mais aussi d'égalité de chances, de promotion voire tout simplement d'emploi et de revenus.

Nous avons impérativement besoin de réinventer la notion de progrès, de redonner du sens aux choses, de retrouver un équilibre entre l'humanité et son support naturel, entre les humains et au sein de nous-mêmes, de retrouver nos esprits.

Qu'on appelle de ses vœux la transition énergétique ou écologique, un travail et une vie qui retrouvent du sens, la décroissance de l'accumulation matérielle, peu importe, la direction à prendre est toujours la même : une économie qui s'inscrive dans les capacités de charge de la nature sans laquelle nous ne sommes rien, et qui s'inscrive également dans une réponse à une hiérarchie des besoins : une économie de l'utilité, de l'inclusion et du bien commun.

Nous sommes arrivés à un tournant de l'histoire humaine, où les recettes d'un certain succès conduisent aujourd'hui à détruire les valeurs même qu'elles sont censées promouvoir.

C'est exactement cela l'objectif du développement durable.

A l'origine du développement durable se trouve le développement, à savoir la lutte contre la pauvreté et pour l'égalité de chances, pour un développement humain. On y retrouve les décisions des Nations Unies sur les droits économiques, culturels et sociaux, le droit au développement, le droit à l'eau, entre autres. La définition originelle reste parfaitement valable : « *Un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

En 1987, le rapport de la commission Brundtland qui a lancé l'idée de la durabilité disait qu'« *il nous faut formuler, rapidement, des stratégies qui permettront aux nations d'abandonner leurs voies actuelles de croissance et de développement, souvent destructrices, pour le chemin du développement durable. Pour ce faire, il faudra des changements de politique dans tous les pays, qu'il s'agisse de leur propre développement ou des effets de leurs pratiques sur le développement des autres pays.* » (p. 45) Il relevait aussi qu'il n'y a pas « *une crise de l'environnement, une autre du développement, une autre énergétique. Non, de crise il n'y en a qu'une* » (p. 5).

Les 27 Principes de la *Déclaration de Rio pour l'environnement et le développement* adoptée en 1992 (dits Principes de Rio), dont celui de précaution, du pollueur-payeur ou de la responsabilité commune mais différenciée des États, en forment la trame juridique. Ne pas prendre plus qu'il n'en repousse, en laisser assez pour chacun vivant aujourd'hui et vivant demain sur cette Terre, est bien l'essentiel du message de la durabilité.

L'Agenda 2030 se présente comme « *un plan d'action mondial pour les 15 prochaines années, (...) une charte pour l'humanité et pour la planète* » (§ 51). Il réaffirme « *que la planète Terre et ses écosystèmes sont notre patrie commune* » (§ 59) et « *que le développement économique et social dépend d'une gestion durable des ressources naturelles de notre planète* » (§ 33

Ce point fondamental de la durabilité est souligné dans l'Agenda 2030 par la demande « *que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature* » (Préambule) et par l'engagement répété d'« *apporter des changements radicaux à la manière dont nos sociétés produisent et consomment biens et services* » (§ 28).

La moitié du document adopté en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies est constituée par la liste des 169 cibles regroupées en 17 objectifs. Chaque mot a été pesé, dans un processus de négociation qui a duré 3 ans et impliqué de très nombreux acteurs et personnes.

On y retrouve les conclusions des grands rassemblements sur la durabilité, les contenus du Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, des conventions sur la biodiversité ou le climat ou encore des 8 conventions de base de l'Organisation internationale du Travail (OIT)...

Ces conventions proscrivent le travail forcé et celui des enfants, les discriminations à tous niveaux et la coercition ; elles affirment le droit à un salaire et à un horaire décent et à la négociation collective. Bien appliqués, ces textes donneraient aux États largement de quoi cadrer la mondialisation. Mais la durabilité a toujours été depuis le début un combat.

Les ODD offrent une liste cohérente et adéquate des priorités pour la décennie à travers une synthèse fiable et complète de 30 ans d'engagements internationaux en matière de durabilité.

Certes, comme tout document international, c'est un compromis. Mais un compromis qui souligne bien les principaux enjeux du moment, donne sens et respiration, a une légitimité forte - et ne vaudra que par ce que nous tous en faisons.

Le tout est un outil qui donne non seulement des contours normatifs et très concrets au développement durable, mais qui est aussi une pertinente et enthousiasmante feuille de route pour nous tous, une référence commune à toute l'humanité, un lien cohérent entre le local et le global, un programme de sortie de crise, qui nous aide à ne rien oublier d'essentiel et à rester cohérents.

Il faut tout d'abord souligner que l'Agenda 2030, qui a succédé en 2016 à l'Agenda 21 de 1992, s'adresse certes aux Etats. Mais aussi aux pouvoirs locaux, aux entreprises, aux diverses catégories d'acteurs comme le secteur agroalimentaire, les peuples autochtones, le monde de la science et de la technique, les jeunes, les syndicats, les femmes... les ONG !

Chaque catégorie ayant sa contribution à amener, et les ODD, leur fournissent un langage, un cadre de référence commun, permettant de tirer à la même corde. Dès lors, nous ne sommes plus seul.e.s, mais relié.e.s aux énergies positives du monde. Les ODD nous connectent ainsi à toutes ces femmes et tous ces hommes, de toutes origines et générations, qui partout au monde travaillent à une façon plus juste de vivre ensemble sur cette Terre, sans laisser personne au bord du chemin et en invitant chacun.e à être acteur du changement.



Pour que l'objectif, à savoir la durabilité, dont une des clés est la réduction de l'empreinte écologique, puissent être atteints, un vaste chantier de reconversion s'impose pour sortir des modèles fonctionnant sur le court terme et la fragilisation écologique et sociale.

Assez vite, la notion de développement durable a débouché sur le constat que «des changements fondamentaux dans la façon dont les sociétés produisent et consomment sont indispensables»¹. Mutation dont les acteurs-clé sont les consommateurs (déterminant la demande), les régulateurs (définissant les conditions cadre) et les entreprises (à l'origine de l'offre).

Dans une économie de la durabilité, les entreprises gagneront leur rentabilité – non abusive - par des activités socialement et environnementalement positives. Cela demande notamment d'aller :

- De la sous-enchère globale vers un commerce équitable et valorisant l'autonomie locale ; du fossile et du fissile vers les énergies renouvelables et un usage économe de l'énergie ; relevons qu'en France, les bâtiments

¹Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable, du 4 septembre 2002, § 14.

positifs, à savoir consommant moins d'énergie qu'ils n'en produisent, sont désormais la norme pour les nouvelles constructions².

- De l'économie linéaire - j'extrais, je produis, je consomme, je jette - vers l'économie circulaire, à savoir une systématique de durée de vie, de minimisation de l'extraction de matières premières et de prévention de déchets. La législation doit exiger que tout bien soit réparable et réutilisable et toute matière recyclable.
- De l'agro-industrie vers l'agro-écologie, permettant de nourrir une population croissante sans dégrader les terres et de maintenir une agriculture à visage humain.
- De la finance spéculative et hors sol à la finance durable.

La chimie produira des substances à l'innocuité établie ; l'aéronautique s'investira dans le transport ferroviaire ; le pétrole et le plastique se reconverteront dans les énergies renouvelables et les matériaux sans impact négatif.

Mais la transition ne réussira que si elle est accompagnée d'une réduction des inégalités et menée de façon participative, et si elle donne lieu à une forte création d'emplois utiles, décents et pérennes.

L'Accord de Paris emploie la notion de « *transition juste* » et fait référence à des emplois de qualité. En septembre 2019, l'ONU annonçait « *380 millions de nouveaux emplois d'ici 2030* » par la réalisation de l'Agenda 2030. L'OIT estime à « *24 millions les emplois créés à l'échelle mondiale d'ici à 2030 si l'on met en place (...) une économie plus respectueuse de l'environnement* ».

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), elle signale qu'aux États-Unis le secteur de ces énergies emploie en 2019 huit fois plus de salariés (850 000) que le charbon (100 000) porté aux nues par d'aucuns. Selon la Commission européenne, l'application de son plan d'action pour l'économie circulaire pourrait accroître le PIB de l'UE de 0,5 % d'ici 2030 et créer 700 000 nouveaux emplois³.

Cette exigence de reconversion n'a rien d'utopique mais reflète l'urgence écologique et la nécessité sociale. Mais se contenter de changements superficiels ne nous sortira aucunement d'affaire.

Et la mesure du bien-être collectif ne peut pas rester le PIB, soit la somme des mouvements monétarisés; ce qui ne passe pas par un flux monétaire n'existe pas dans les statistiques ; les fonctionnalités de la nature sont considérées comme illimitées et hors du champ de perception d'une économie, qui ignore ainsi ce qui la rend possible.

Lancé voici une trentaine d'années par le Programme des Nations Unies pour le

²<https://www.lenergioutcompris.fr/actualites-conseils/rt-2020-place-aux-bepos-batiments-a-energie-positive-47591>

³Communiqué de presse de la Commission européenne, 11 mars 2020.

